



FICHE SIGNALÉTIQUE

N-DULGE (MC) CA1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET NOM DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO IDENTIFICATEUR DU PRODUIT (nouveau):	10903303
NUMÉRO IDENTIFICATEUR DU PRODUIT (ancien):	N501812
Nom du Produit:	N-DULGE (MC) CA1
- FABRICANT -	- FOURNISSEUR -
Ingredion Canada Corporation 1600 - 90 Burnhamthorpe Road West Mississauga, Ontario, L5B 0H9, Canada Numéro d'appel d'urgence: (905) 281-7950 (Heures de bureau) Fax: 905-281-7951	Ingredion Canada Corporation 1600 - 90 Burnhamthorpe Road West Mississauga, Ontario, L5B 0H9, Canada Numéro d'appel d'urgence: (905) 281-7950 (Heures de bureau) Fax: 905-281-7951
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: 1-800-424-9400 (CHEMTREC - 24 heures) MÉDECIN: 1-866 374-2659 (Centre d'appels pour la santé et la sécurité – 24 heures) Téléphone d'urgence d'entreprise: 708-551-2600 (24 heures) Demandes SDS/Service à la clientèle: Voir numéro de téléphone à la section 16	

2. DANGERS

MESURES D'URGENCE

Les particules provenant des poussières peuvent être irritantes pour les yeux. Risque d'explosion causée par les poussières.

Blanc Poudre Odeur d'amidon. Odor

CONTACT AVEC LES YEUX	Les particules peuvent endommager la cornée et provoquer une irritation mécanique.
CONTACT AVEC LA PEAU	Bas niveau de toxicité.
INHALATION	Ce produit peut produire une poussière gênante qui doit être maintenue sous une moyenne pondérée dans le temps de 10 mg/m ³ .
INGESTION	Faible toxicité par ingestion.

3. COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

FAMILLE CHIMIQUE	Hydrate de carbone	
<u>INGRÉDIENT</u>	<u>NUMÉRO DE REGISTRE CAS</u>	<u>CONCENTRATION</u> (poids %)

Aucun n'est classé comme dangereux selon le Système d'information sur les matières

N-DULGE (MC) CA1

23-July-2021

PAGE 1 DE 4

dangereuses utilisées au travail (WHMIS).

4. PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer avec une solution oculaire ou de l'eau propre jusqu'à disparition de la douleur. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
CONTACT AVEC LA PEAU	Se laver la peau à l'eau et au savon.
INHALATION	Emmener la victime à l'air frais. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
INGESTION	Aucun requis.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

AUTOINFLAMMATION	Non disponible
POINT D'ÉCLAIR	Sans objet
AGENTS D'EXTINCTION	Dioxyde de carbone (CO ₂).; Poudre chimique.; Mousse.; Eau pulvérisée.
PROCÉDURE SPÉCIALE EN CAS D'INCENDIE	Les pompiers doivent se munir d'un appareil respiratoire autonome pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques ou irritantes.
RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION	Température minimale d'inflammation du nuage de poussières : environ 390 C. Concentration explosive minimale : env. 62 mg/l. Énergie minimum pour l'inflammation du nuage par étincelle : env. 0,045 joule.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Ce produit ne peut se décomposer spontanément. Les produits de combustion typiques sont le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, l'azote et l'eau.
LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSION (%)	Sans objet
LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSION (%)	Sans objet

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT	Absorber les déversements avec du sable, de la terre ou toute matière absorbante appropriée qu'il faut mettre dans des récipients. La zone de déversement peut être lavée avec de l'eau; rassembler l'eau de lavage dans un endroit approuvé. Ne pas jeter l'eau dans les égouts ou les conduites d'eau. Absorber les déversements avec du sable, de la terre ou toute matière absorbante appropriée.
--	---

Pour ce qui est des précautions à prendre en matière de sécurité et de protection de l'environnement, consulter la fiche signalétique.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

TEMPÉRATURE D'ENTREPOSAGE	Ambiante.
MANUTENTION ET ENTREPOSAGE	Les précautions habituelles concernant les « poussières nuisibles » doivent être respectées. Éviter une inhalation prolongée de la poussière. La balayer ou l'aspirer et la placer dans un récipient adéquat pour l'élimination.
SENSIBILITÉ À L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE	Oui
SENSIBILITÉ AUX CHOCS MÉCANIQUES	Non
AUTRES PRÉCAUTIONS	Éviter de disperser la poudre dans l'air. Éviter toute accumulation de la poudre sur une surface.

8. LIMITES D'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

EXIGENCES DE VENTILATION	Ventilation générale.
EXIGENCES EN MATIÈRE DE PROTECTION DES YEUX	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux. Se protéger contre les poussières et les particules.
GANTS	Le port de gants n'est généralement pas nécessaire lors d'une utilisation normale.
VÊTEMENTS	Porter des tenues spéciales, des bleus de travail ou un sarrau de laboratoire.
CHANGEMENT/ENLÈVEMENT DES VÊTEMENTS	Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
PRÉCAUTIONS D'HYGIÈNE	Se laver avant de manger, de boire ou d'utiliser les toilettes.
APPAREIL RESPIRATOIRE	Masque anti-poussière approuvé par NIOSH.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PRODUIT PUR OU MÉLANGE	Substance pure.
ÉTAT PHYSIQUE	Poudre
COULEUR	Blanc
ODEUR	Odeur d'amidon.
SEUIL DE L'ODEUR	Sans objet
POIDS MOLÉCULAIRE	> 10000
pH DANS UNE SOLUTION A (1%)	Approximativement 6.5
PROPRIÉTÉS OXYDANTES	Non applicable
POINT D'ÉBULLITION	Sans objet
POINT DE FUSION OU DE CONGÉLATION	Sans objet
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	Soluble
COEFFICIENT DE PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible
DENSITÉ (EAU=1)	1.500
TAUX D'ÉVAPORATION	Sans objet
TENSION DE VAPEUR	Sans objet
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)	Sans objet
VOLATILS (%)	Aucun
COMPOSANTS ORGANIQUES VOLATILS	Sans objet
AUTOINFLAMMATION	Non disponible
POINT D'ÉCLAIR	Sans objet

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Le produit est stable.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Stable à température et pression normales.

11. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ABSORPTION	Contact avec les yeux.; Contact avec la peau.; Inhalation.; Ingestion.
EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE (A LONG TERME)	
EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE	Ce produit est considéré non toxique. Des pratiques d'hygiène industrielle adéquates sont recommandées.
ORGANES MENACÉS	Sans objet
CANCÉROGÈNE	Aucun connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION TOXICITÉ AQUATIQUE	Les effets écologiques du produit sont inconnus. Non disponible.
--	---

13. ÉLIMINATION

MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES MATIÈRES DE REBUT	Utiliser les services d'une compagnie d'élimination reconnue par les autorités gouvernementales.
MISE EN GARDE CONCERNANT LES CONTENEURS VIDES	Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit; suivez la SDS et étiquetez les avertissements même après avoir été vidés.

14. TRANSPORT

RENSEIGNEMENTS T.M.D.

Classification T.M.D.

Nom pour la livraison

Non Réglementé

15. RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis en vertu de ce règlement.

CLASSE SIMDUT	Non contrôlé
---------------	--------------

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LIS)	Pas en stock
--	--------------

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

DATE DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE	23-July-2021
POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ:	Pour plus d'informations sur les produits, contactez: Ingredion Incorporated Service à la clientèle: 1-800-713-0208

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES : L'information fournie et les recommandations formulées s'appliquent uniquement à nos produits et ne concernent aucun autre produit. Elles sont fondées sur nos recherches et sur des données provenant de sources fiables et sont donc censées être exactes. Leur exactitude ne peut toutefois être garantie. Il incombe à l'acheteur de vérifier ces données avant d'utiliser le produit dans ses propres conditions d'exploitation et de déterminer si celui-ci convient à l'usage auquel il est destiné.